

Canton d'Orford, 20 février 2023

## **Mémoire présenté au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE)**

### **Concernant la modification de la limite du Parc national du Mont-Orford**

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/modification-montorford-mon-point-de-vue/>

La première partie des audiences du BAPE sur l'agrandissement du Parc national du Mont-Orford vient de se terminer. Selon mon fils Pierre Dépôt, c'était la première fois que nous n'étions pas en «présentiel» et que nous suivions le tout par Facebook sur nos La-Z-Boy confortable dans notre salon en voyant les intervenants de face et non de dos. Un câble HDMI de 35 pieds est nécessaire pour relier l'ordinateur portable à notre grand téléviseur.

Le président de la commission M. Antoine Morissette et Mme Mireille Paul commissaire, ont fait un excellent travail. BRAVO. De même M. Christian Pelletier, directeur des parcs nationaux au ministère de l'Environnement (MELCCFP) et son équipe ont très bien expliqué le projet! J'ai particulièrement aimé l'exposé de M. Pelletier, à propos du barrage au lac La Rouche. Espérons que d'ici la fin du mois de mars, vous allez trouver un moyen pour que la population de la MRC du Val-Saint-François puisse y avoir accès. (Voir la carte en annexe).

Depuis longtemps, la municipalité de Racine souhaite que soit inclus dans le projet d'agrandissement du parc, le Lac Larouche, propriété des Placements Bombardier. Son utilisation par les futurs visiteurs allégerait la pression sur les autres petits lacs à Paul et Miller ainsi que le Lac Brais. Malheureusement, les négociations entre la Famille Bombardier et le gouvernement avaient écarté le lac La Rouche du projet de parc national du Mont-Orford. Bref, ce lac est dans les limites du parc, mais il demeurerait privé, une grave injustice, vis-à-vis tous les autres expropriés qui n'ont pas eu un tel privilège...!

**\* Le projet d'agrandissement m'intéresse au plus haut point.** J'ai toujours souhaité depuis plus de 50 ans voir le parc du Mont-Orford, être agrandi. Mais, je déplore que ce soit fait, que vers le nord. Pourquoi pas aussi vers l'ouest? La majorité des visiteurs arrivent de la région de Montréal, j'aurais aimé que l'on acquière les terrains à flanc de montagne du Mont-Orford, afin de protéger le magnifique paysage, en arrivant dans les Cantons-de-l'Est!

**\* Ma principale préoccupation à l'égard du projet.** C'est que, **je** souhaite avoir tout le Lac La Rouche entièrement inclus dans le parc national du Mont-Orford, et être en plus démocratiquement accessible à toute la population! Le garder privé, ça n'a aucun bon sens!

**\* L'environnement et la qualité de vie des domiciliés et visiteurs seront améliorés.** Le but de cet agrandissement, c'est d'assurer la conservation et la préservation de sa biodiversité. Mettre en valeur le territoire en le rendant accessible à la population à des fins récréatives et éducatives. C'est donné suite à la volonté exprimée dès 2006 par M. Claude Béchar, d'agrandir de façon significative la superficie du parc national du Mont-Orford.

**\*Ce projet est certainement fort acceptable dans le milieu.** À l'heure actuelle, un peu moins de 14% du territoire canadien est protégé. L'objectif à la CUP15 en décembre 2022, on doit d'ici 2030, conserver 30% des terres et des eaux de notre pays. J'aime penser que toute la société est prête à s'unir pour protéger le monde naturel, selon le cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (CMB). Le déclin du monde naturel nous affecte tous et son rétablissement nous concerne tout autant. La famille Bombardier ne doit pas avoir un tel privilège, et doit faire sa part, en cédant le magnifique Lac La Rouche au parc national!

**\*Mes commentaires et mes suggestions pour améliorer ce projet, je les ai exprimés,** très clairement dans mon premier texte ayant paru dans le journal la Tribune du 13 février 2023. J'y mentionnais que, depuis 50 ans que je contribue à l'agrandissement du parc national du Mont-Orford. Pour être plus précis, en novembre 1969, à 28 ans, j'ai été élu le plus jeune et premier villégiateur, conseiller municipal au Canton d'Orford.

**Origine du mont Chauve.** À l'époque on siégeait à la salle David sur le chemin de l'érablière, située juste au pied d'une belle grosse montagne. Curieux, j'avais demandé au secrétaire-trésorier, M. Germain Archambault, à qui appartient cette magnifique montagne? Il me répondit que c'était la propriété d'un monsieur Berthelette, un homme âgé qui demeurait aux États-Unis. Là bas, il avait anglicisé son nom, qui était devenu «Bartlet». Le 29 octobre 1973, j'ai été candidat libéral dans le comté de Lafontaine, contre le directeur de l'organisation du PQ, M. Marcel Léger, j'ai été défait par un peu plus de 1000 voix. J'avais eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises, mon chef Monsieur Robert Bourassa, je n'ai pas manqué d'une telle opportunité pour lui suggérer de faire en sorte que la très belle montagne dans le Canton d'Orford soit acquise par le gouvernement du Québec. Si je ne me trompe pas, c'est lorsque M. Marcel Léger est devenu ministre de l'Environnement en 1976, qu'à ma grande satisfaction, que **la grosse montagne du Canton d'Orford, est devenue le mont Chauve**, une partie importante de l'agrandissement du parc national du Mont-Orford en 1979, jusqu'à la route 220. Je suis encore très heureux et fier, de ma démarche auprès de Monsieur Robert Bourassa, encore plus du résultat!

**\*Ma position quant à l'autorisation ou non du projet.** Oui, selon moi, ce projet doit être autorisé le plus rapidement possible. À la lecture de mon mémoire, vous constaterez que je m'intéresse beaucoup au lac La Rouche, car il est situé à environ 1,2 kilomètre au nord du lac Bowker, ou mes parents ont acquis un immense terrain le 24 juin 1941. Soit 1,5 mille sur 200 pieds de profondeur sur la rive ouest du lac. Le Lac Bowker est un magnifique réservoir d'eau potable, que je protège depuis 1963, alors que mon père m'a vendu à 22 ans, un terrain sur la rive pour 1.00\$. Au printemps de 1969, j'ai fait adopter le règlement # 140, par les élus au Canton d'Orford. Ce règlement oblige tous les propriétaires à avoir une fosse septique et un champ d'épuration, pour disposer de leurs eaux usées, ça mit fin aux puisards. Rappelons, que depuis 1970, les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Valcourt ville, Valcourt canton, et plus récemment Racine, sont approvisionnés en eau potable à partir du lac Bowker. La prise d'eau de 16 pouces est juste en face de ma maison, située au 20, chemin du Lynx. Il y a même une borne d'arpenteur sur ma terrasse, pour en indiquer le tout début.

Étant un privilégié qui demeure dans une belle maison canadienne sur la rive ouest du magnifique lac Bowker. J'aime beaucoup pouvoir me baigner tous les jours à 10h et 15h, lorsque la température de l'eau du lac réservoir d'eau potable est à plus de 20 degrés Celsius. Le lac Bowker et le Lac Larouche sont sur un même plan, au même niveau. Voilà pourquoi je suis si en faveur que ce lac magnifique soit inclus entièrement dans le parc national du Mont-Orford. Ainsi la population de la MRC du Val-Saint-François, et les visiteurs au parc, pourront eux aussi aller s'y baigner dans le futur! Cette utilisation sera beaucoup plus importante et utile, que les tests des motomarines de BRP!

**\*Tenant compte des changements climatiques**, il faut prévoir qu'à l'avenir, on aura durant la saison d'été, juin, juillet et août, des périodes de très grande chaleur. À ma connaissance, dans les municipalités de Racine, Valcourt, Lawrenceville, Bonsecours, Melbourne et Richmond, il n'y a pas malheureusement de piscine publique municipale extérieure. Selon ma recherche, il y en a une qu'à Windsor, au Complexe Sportif du Tournesol. Ceci démontre clairement pourquoi, l'accessibilité au lac La Rouche est si nécessaire, la population serait très heureuse de pouvoir aller s'y baigner, et y faire des activités non polluantes, tel que canot, kayak, planche à pagaie. Selon moi, c'est devenu une nécessité absolue, je vous implore au plus haut point, de bien négocier pour que le magnifique lac La Rouche devienne une propriété publique, situé complètement dans les limites du parc national du Mont-Orford! Un endroit où on pourra se baigner, en pleine nature. Depuis mon adolescence, je suis instructeur de la Croix-Rouge en natation et ex-nageur de longue distance. J'ai fait le tour du lac Bowker à 14 ans en 1955, en 9h1/2. En 1956, j'ai participé à 15 ans à la traversée du lac Saint-Jean. Malheureusement à cause d'une énorme tempête de vent, personne n'a réussi à le traverser de Péribonka à Roberval. À mon âge, j'aurai 82 ans le 27 juin prochain, je préfère de beaucoup me baigner dans un beau lac propre, que dans une piscine! À l'été 2023, nous irons Pierre et moi, nous baigner au Lac La Rouche, pour nous rafraîchir en passant par dessus le barrage, ainsi éventuellement toute la population nous y accompagnera, il n'y aura plus de place pour les motomarines de BRP!



13 février 2023 23h26

## Réparer une injustice dans l'agrandissement du parc national du Mont-Orford

**OPINION /** Ayant contribué depuis plus de 50 ans à l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, par exemple le mont Chauve, je souhaite que l'on répare cette injustice qui ferait que le lac La Rouche ne soit pas inclus entièrement dans le futur parc. C'est une injustice vis-à-vis les nombreux autres expropriés.

**Aucun des expropriés n'a eu la possibilité de conserver une partie de son ancien terrain, Émile Plante «le roi du sirop d'érable» n'a pas pu conserver sa magnifique érablière situé au sud du lac Bowker. La famille Catchpaw, n'a pas pu conserver leur terre à bois situé au sud du Parc!**

**Ayant l'intention d'intervenir lors des audiences du BAPE, je sollicite l'appui de tous les environnementalistes pour obtenir que l'entièreté du lac La Rouche soit dans le parc.**

**Je demande à la famille Bombardier de faire un don à la société québécoise en offrant généreusement que le lac La Rouche soit cédé lors de l'agrandissement du parc. Ce serait un retour à la population du Québec, qui a beaucoup contribué au financement de leur avion de la série C.**

**Jean-Guy Dépôt**

**Ex-président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie  
(CREE)**

**La Tribune 13 février 2023**

<https://youtu.be/88p6tqWyZp8> <https://www.youtube.com/watch?v=88p6tqWyZp8>



**Ex-président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) de 1996 à 2009**

**Membre du Cercle des Phénix de l'environnement du Québec, depuis mai 2001**

**Ex-président et fondateur de l'Association des propriétaires riverains du lac Bowker**

Parce que l'enjeu principal de cette consultation, est selon moi et plusieurs intervenants l'inclusion totale du Lac La Rouche dans les futures limites du parc national agrandi du Mont-Orford, vous comprendrez pourquoi, j'y consacre avec joie, tout mon court mémoire!

**Considérant que les négociations avec la famille Bombardier ont eu lieu il y a plus de 10 ans,** sous le gouvernement de M. Philippe Couillard, je demande qu'une nouvelle consultation par le présent gouvernement de M. François Legault soit lancée le plus tôt possible. Cela, auprès des Placements Bombardier limités, plus précisément avec M. J.R. André Bombardier, 1<sup>er</sup> actionnaire, madame Janine Bombardier 2<sup>e</sup> actionnaire et madame Claire Bombardier 3<sup>e</sup> actionnaire. Pour que rapidement, ce magnifique petit lac soit inclus dans le futur parc du Mont-Orford agrandi. Je connais très bien ce très beau plan d'eau, à quelque occasion nous y sommes allé, avec mon épouse feu Lucille Bonin et mon héritier Pierre, en ski de fond. On y a piqueniqué, j'ai déjà mangé mon lunch sur la galerie du premier petit chalet de pêche de feu Joseph-Armand Bombardier, situé sur une petite île au milieu du lac.

De toute façon, BRP ne devrait plus avoir la permission de faire des essais de leurs motomarines qui font beaucoup trop de bruits et qui émettent des rejets d'essences fort polluants! En 2023, on n'a pas le droit de permettre de faire ça à l'intérieure des limites d'un beau grand parc national! À l'exemple de leur concurrent **Taiga Motors**, fabriquant de la toute nouvelle motomarine électrique ORCA, BRP devrait faire ses essais sur un plan d'eau beaucoup plus

long, soit la rivière Richelieu, à la marina du Groupe Thomas Marine, précisément de Saint-Charles-sur-Richelieu!

En terminant, on devrait savoir d'ici la fin du mois de mars 2023, s'il est possible d'avoir une porte d'entrée par le barrage au Lac La Rouche, ceci pour les visiteurs dans le Parc national du Mont-Orford. Je le souhaite ardemment et rappelle que le lac serait alors accessible à tous les amateurs de natation comme moi. Cela va devenir très gênant et quasi impossible pour BRP de tester ses motomarines sur le lac rempli d'embarcations non motorisées. Bref, ce qui me réjouirait le plus, serait qu'un jour prochain, la famille Bombardier propriétaire des Placements Bombardier, comprenne le gros bon sens et cède tout le Lac La Rouche au Parc national du Mont-Orford. Aussi bien le faire dès maintenant! Merci.

Jean-Guy Dépôt

